

## **COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU LUNDI 15 FEVRIER 2010**

**Etaient présents** : Mesdames SAUVIGNET, HERBOIREAU, MAZENS, MONOT  
Messieurs AMORIN, BERTHET, CHORT, COQ, CORAUX, MOTTE

**Etaient excusés** : Madame BARBAT, Messieurs BENARD et POUYER

**Etait absent** : Monsieur SOUVETON

**Secrétaire de séance** : Jean-Marc MOTTE      *Ouverture de la séance vers 20 heures 45'*

- **CHAUFFAGE**

Un certain nombre d'investigations ont été réalisées par Messieurs COQ et CORAUX au 27 Berry. Les résultats obtenus confirmeraient que les problèmes de chauffage que nous rencontrons actuellement sont liés au mauvais équilibrage du réseau de chauffage dû essentiellement à la défectuosité des tés de réglage (sur les paliers). Ces résultats pourront être discutés lors d'une prochaine rencontre avec COFELY.

- **CONSOMMATION DE L'EAU**

Dans le cadre du contrôle des charges, le Conseil Syndical a procédé à la vérification des listings de relevés des compteurs d'eau chaude et froide réalisés par la société ISTA en 2009.

Il est à noter que la campagne de relevé des consommations d'eau chaude et d'eau froide a été compliquée, car à cette période (septembre 2009) trop de compteurs n'avaient pas été remplacés par des compteurs radio.

Toutes les contestations relatives à la consommation de l'eau sur la dernière régularisation des charges doivent être traitées directement avec ATRIUM.

- **PROCES EX-GARDIENNE**

Comme suite à l'arrêt de la Cour d'Appel de Versailles en défaveur du Syndicat des Copropriétaires de la Résidence Leclerc, il nous est donné la possibilité de poursuivre la procédure par un recours en cassation. Une réponse doit être signifiée à notre avocat avant le 20 février 2010.

Après débat, et un vote à main levée, le Conseil Syndical a pris la décision de poursuivre la procédure en cassation. Résultat du vote - 10 membres du Conseil Syndical étaient présents :

Pour : 6 voix      Mesdames SAUVIGNET, MAZENS, HERBOIREAU  
Messieurs CHORT, COQ, MOTTE

Contre : 2 voix      Messieurs AMORIN, BERTHET

Abstention : 2 voix      Madame Anne MONOT, Monsieur CORAUX

- **ARBRE n° 186 (cèdre de l'Himalaya situé au niveau du 2 Bretagne)**

Cet arbre ayant été déclaré dangereux par Chaville Jardin, avec ATRIUM, nous avons décidé de son abattage sans avis de l'Assemblée Générale, comme cela est d'usage lorsqu'il s'agit de sécurité. Des résidents ayant contesté cette décision, nous avons demandé à Chaville Jardins de différer la neutralisation de cet arbre, afin de solliciter les conseils d'un expert indépendant.

Compte tenu du coût prohibitif d'une telle expertise, ATRIUM a demandé à Chaville Jardins de se prononcer par écrit. Nous attendons cet avis prochainement. Il sera pris une décision définitive en conséquence.

- **RAVALEMENT**

Comme suite à des réclamations de Résidants, l'architecte et la société REIP passeront le 19 mars 2010 dans la résidence. Cette visite est destinée à l'évaluation d'éventuelles malfaçons sur les balcons.

- **TERRASSES DE REZ-DE-CHAUSSEE**

Les travaux ont été interrompus dès les premières manifestations de l'hiver. Ils reprendront lorsque la météo le permettra.

- **EXTINCTEURS**

Un devis a été demandé à SICLI pour l'entretien des 8 extincteurs dispersés dans la résidence. Si deux extincteurs sont obligatoires pour la sécurité des machineries d'ascenseur (coût pris en charge par les utilisateurs), les 6 autres ne semblent pas vraiment nécessaires car abandonnés dans les couloirs depuis plusieurs années.

Pourtant, dans son évaluation des besoins, SICLI nous a suggéré un approvisionnement de 17 extincteurs supplémentaires pour une somme voisine de 2000 Euros annuels.

L'utilisation d'un extincteur n'étant pas évidente pour les non-initiés que nous sommes pour la plupart d'entre nous, le Conseil Syndical a jugé que cette dépense ne paraît pas justifiée.

- **RENOVATION DES CAGES D'ESCALIER**

Plusieurs sociétés et plusieurs corps de métier ont été reçus par le Conseil Syndical. Des devis sont en cours.

**La séance est levée vers 23 h 00**

**Date de la prochaine réunion du Conseil Syndical : lundi 15 mars 2010**

Pour consulter notre site internet : [www.residence-leclerc.org](http://www.residence-leclerc.org)